

Réunion du 14 mai 2003

Participants : M. Michel REPELIN (Vice-Président Grand Lyon - Président du SPIRAL AIR), Mmes Isabelle MONTAG (conseillère municipale St Fons), Béatrice BESANCON-MATILE (Préfecture-SIDPC), Véronique STARC (UIC Rhône-Alpes/Apora), MM. Frédéric BOUVIER (COPARLY), DUPERRAY (FG3E),), Philippe RITTER (Ecologie Urbaine – Ville de Lyon),), Ernest HERNANDEZ (Ville de Vénissieux), Gustave MAISONNEUVE (UFC Que Choisir), Jean VILLIEN (Grand Lyon – Mission Ecologie), Edmond THIBAUT (Raffinerie de Feyzin), Eric LEFEVRE (DRIRE RA – GS 69), Jean Marie BOUILLOT (DRIRE RA – DEN), Gérard BERNE (DRIRE RA - secrétariat du SPIRAL)

Excusés : Mmes Valérie FORMISYN (DDASS-Hygiène publique), Marie-France BENASSY (Centre de Recherches TFE/UFIP), MM. François SAVOIE (ADEME), Capitaine Patrick BOURINET (SDIS 69), Michel BOUTARD (DRIRE RA - Chef du GS 69)

M. REPELIN ouvre la séance et accueille M. THIBAUT représentant la raffinerie de Feyzin.

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 15 janvier 2003

Aucune observation n'est formulée.

2 – Compte rendu de la réunion du 7 mai 2003 du sous-groupe de travail « odeurs »

M. BERNE fait le compte rendu (*joint au dossier*) des travaux du sous-groupe en précisant qu'il a été décidé de désigner un pilote pour chaque action envisagée :

- inventaire des substances (mise en place par la DRIRE d'une collecte des données sur les molécules odorantes, développement d'une interface utilisateur) : Eric LEFEVRE (DRIRE/GS 69)
- mise en place d'un réseau de nez (olfactomètre) sous l'égide d'un comité de pilotage : Philippe RITTER (Ville de Lyon – Bureau d'hygiène)
- dispositif de gestion d'une crise olfactive (instrumentation, test) : Marie-France BENASSY (centre de recherche Total-Solaize/UFIP)
- enregistrement centralisée des plaintes (fiche, intranet) : Jean-Marie BOUILLOT (Division Environnement/DRIRE RA)

Le document de synthèse qui sera adressé au Préfet (*document joint au dossier*) est ensuite présenté. Il est souhaité d'y joindre une fiche récapitulative des actions.

Il est demandé que COPARLY et l'APPA se rencontrent afin de discuter du partage des

tâches dans la mise en place du réseau de nez.

Un courrier¹ du président du SPIRAL AIR sera envoyé au Préfet pour lui présenter l'état de la démarche odeur.

3 – Présentation de la démarche « odeurs » de la raffinerie de Feyzin

M. THIBAUT invité par le SPIRAL AIR a présenté la démarche de la raffinerie, indique que le groupe Total dispose d'un réseau d'experts (une quinzaine de personnes régulièrement entraînées et testées) basé dans la région de Lacq, capable d'identifier une quarantaine d'odeurs de base. Il montre l'exemple d'une raffinerie où, suite à l'intervention du groupe d'experts, il a été possible de cartographier les familles d'odeurs ressenties et, après vérification sur place, d'identifier les sources potentielles. Une telle démarche a démarré à la raffinerie de Feyzin (une cartographie interne par vent du nord a déjà été réalisée). Il lui apparaît nécessaire de consolider les mesures faites en périphérie de la raffinerie avec les travaux du SPIRAL AIR.

Par ailleurs des travaux de recherche ont été entrepris avec le centre de recherche Total-Elf de Solaize, en particulier sur les émissions fugitives d'aromatiques de la raffinerie.

Les membres du SPIRAL AIR souhaitent de leur côté être informés régulièrement des actions de la raffinerie concernant les odeurs afin d'examiner d'éventuelles interfaces avec leurs travaux.

Il est convenu que la représentante de l'industrie pétrolière (UFIP) au SPIRAL AIR soit Mme Marie-France BENASSY du centre de recherche Total-Elf de Solaize.

4 – Points divers

- à la demande de M. VILLIEN, l'UIC vérifiera s'il est possible de disposer des informations statistiques concernant les odeurs sur l'agglomération lyonnaise, issues des actions engagées dans le cadre des « engagements de progrès ».
- M. HERNANDEZ précise qu'à Vénissieux il y a déjà des « nez » qui se manifestent ; par ailleurs, il souhaite que le réseau de nez ne se limite pas au périmètre juridique de la communauté urbaine de Lyon.

5 – Autres actions du SPIRAL

Il est tout d'abord constaté que les moyens actuels du secrétariat du SPIRAL étant réduits il sera difficile de lancer de nouvelles actions autres que celles concernant les odeurs.

A une question sur la participation du SPIRAL à l'élaboration du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère), il est rappelé que le SPIRAL avait souhaité, à plusieurs reprises, participer à l'un des groupes de travail mis en place ; néanmoins, il est remarqué qu'une partie des membres de ces groupes de travail sont aussi membres du SPIRAL AIR.

M. REPELIN rappelle la légitimité du SPIRAL (structure collégiale, expérience de l'information du public dans d'autres domaines) à informer le public sur la pollution

¹ Courrier adressé le 14 mai 2003

atmosphérique, en liaison avec COPARLY ; cette information devrait être réalisée dans les prochains mois à la faveur de la mise en place de l'opération sur les odeurs.

Concernant le comité d'experts souhaité initialement par le Préfet, M. BERNE rappelle les questions que la mise en place d'une telle structure pose :

- Le comité d'experts devra être confronté à de vrais problèmes de pollution qui justifient de questionner des experts, voir également avec COPARLY les sujets d'interrogation possibles,
- Le nombre d'interrogations devra être suffisant pour justifier des réunions périodiques,
- il faudra être capable de financer cette structure (frais de déplacement et de participation des experts).

M. REPPÉLIN préconise de réfléchir encore à cette demande du Préfet en particulier sur les sujets d'expertises qui pourraient être présentés à un tel comité.

La prochaine réunion du SPIRAL AIR aura lieu le

Lundi 22 septembre 2003, à 14 h 30

au Groupe de Subdivisions du Rhône, DRIRE
63, avenue Roger Salengro
(2^e étage)
69100 VILLEURBANNE